

PROGRAMME DE FORMATION

MEMBRES CSE - SANTE SECURITE & CONDITIONS DE TRAVAIL / SSCT

PUBLIC CONCERNE

Représentants du personnel (nouveaux élus ou renouvelés).
Membre du Conseil Social et Economique (CSE) et/ou membre de la commission Santé et Sécurité au Travail (CSSCT)
Articles L.2312-9 et L.2315-18 et R.2312-1 Code du Travail

PRE REQUIS

Aucun

DUREE

3 jours / 21 heures

OBJECTIFS

-  Connaître les missions et le rôle des représentants du personnel
-  Comprendre les enjeux et la démarche de prévention des risques professionnels
-  Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels
-  Etre capable de s'insérer dans une démarche constructive de prévention et de conseil dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail

METHODES PEDAGOGIQUES

Méthode active permettant la participation active du stagiaire

Pas plus de 10 participants par session

Support de cours / Powerpoint

Exercices oraux / écrits

Films Avocats Maître Ledoux

Possibilité d'ajouter un module sur le référent harcèlement sexuel

--> Experts, préventeurs, consultants, IPRP, avocats/juristes, ingénieurs, ergonomes, interviennent dans votre entreprise sur les problématiques, a priori et a posteriori, en Santé & sécurité au Travail et RH.

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

- Les FONDAMENTAUX de la Santé Sécurité au Travail
- Les ENJEUX de la Santé Sécurité au Travail
- La RESPONSABILITE civile et pénale
- Les INSTANCES relatives à la sécurité :
CARSAT, DIRECCTE, CSE, MEDECINE du TRAVAIL, INRS...
- LA REGLEMENTATION :
- la hiérarchisation des lois, le code du travail,
- les normes et recommandations.
- Le CSE : composition, missions, fonctionnement, moyens d'actions et outils. Droits et devoirs.
- La PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
- le document unique d'évaluation des risques professionnels,
- le plan d'action annuel.

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Etudes de cas concrets ; exercices groupes

Analyses d'accidents du travail

Analyse de postes

Savoir communiquer auprès des salariés et à l'employeur

Mise en place d'un plan d'action

Veille juridique



NOS POINTS FORTS

- Formation dispensée dans vos locaux
- Formation « sur mesure » adaptée à vos spécificités et vos attentes
- Formation dispensée par une juriste & IPRP habilitée DIRECCTE PACA
- Tarif attractif
- **100 % des membres CSE et des employeurs satisfaits !**



ATOUTS + PERFORMANCE & REGLEMENTATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Tél : 06 50 20 46 21 / 04 98 10 61 94

Formation CSE/ SSCT / Document Unique / Risque chimique / IPRP / RPS/ QVT / Management

contact@atouts-plus.com – www.atouts-plus.com - N° déclaration : 93 83 05116 83

SASU – 819 170 663 au R.C.S. Draguignan – APE : 8559A – SIRET : 819 170 663 00028